

## Atelier Structure – Décider

◀ Etape précédente

Etape suivante ▶

### Objectifs de l'étape

Prendre la décision de lancer un atelier Structure

### Modalités pratiques

Cette étape se réalise en 3 temps :

1. Choisir le processus à « (re)structurer ».
2. Définir l'agent de direction, appelé « sponsor », qui sera chargé de suivre les travaux.
3. Nommer le ou les deux animateurs de l'atelier.

Concrètement ?

1. Ce choix sera guidé par l'utilisation de la grille multi-critères MR
2. Pour les processus transversés ou multi-fonctions, un seul agent de direction doit être désigné comme sponsor et sera :
  - un soutien exigeant
  - un réel « sponsor » de l'atelier,
  - un relais entre la direction et les animateurs de l'atelier.
3. Un animateur MR ou un binôme d'animateurs devra être désigné avec, a minima si binôme :
  - un des deux animateurs formé à la démarche,
  - un animateur issu de la fonction concernée par le processus à optimiser,
  - un animateur maîtrise des risques

### Acteurs

CRD

### Outils

Grille multi-critères MR

Matrice de priorisation dans le cas de plusieurs processus à enjeux

### Durée

Au préalable des ateliers

### Astuces

Cette étape est le préalable indispensable à tout atelier.